

ECONOMIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Gaël GIRAUD, Pierre-Cyrille HAUTCOEUR

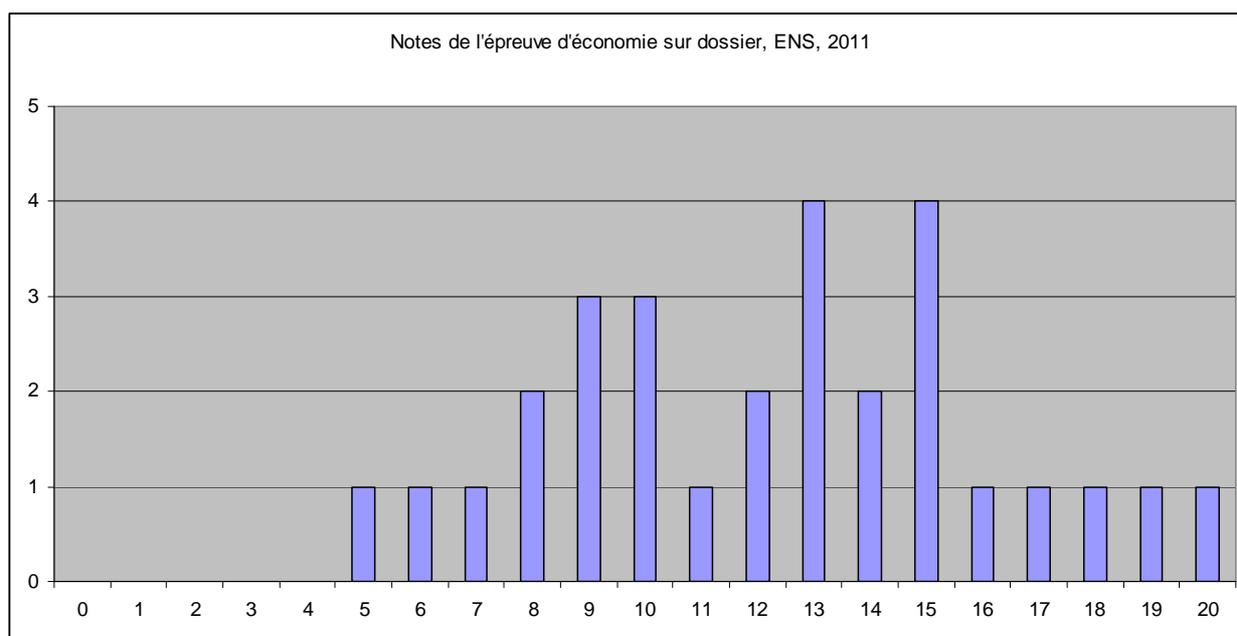
Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 15 minutes d'exposé et 15 d'entretien

Type de sujets : question et ensemble de documents

Modalité du tirage : même sujet pour 3 candidats successifs

Documents autorisés : aucun ; la calculatrice est fournie.



Les documents proposés comportaient à la fois des tableaux et graphiques extraits de sources variées allant de la presse généraliste aux documents de travail scientifiques en passant par des articles de vulgarisation ou des rapports. Le jury a cherché à diversifier les documents en accroissant la part des textes par rapport aux éléments purement statistiques de manière à permettre à des candidats d'accéder à des thèmes pour lesquels ils n'avaient pas été préparés spécifiquement en classe préparatoire. Il lui est arrivé de choisir des documents en langue anglaise, qu'il a alors traduits (sauf, accidentellement, des éléments marginaux des légendes de deux documents, pour lesquels il a veillé à ce qu'il n'y ait pas d'impact sur les candidats).

Tous les candidats ont proposé un exposé structuré et raisonnablement clair, et se sont prêtés au jeu des questions d'une manière satisfaisante. Cette qualité moyenne satisfaisante se traduit par la rareté des notes très faibles, par une moyenne élevée (12,3) et un écart-type légèrement réduit par rapport aux années précédentes (3,9 contre 4,2 et 4,5 en 2010 et 2009).

Les dossiers étaient de difficultés variées, mais le jury tenait évidemment le plus grand compte de ces différences dans ses exigences et ses questions. Ainsi, les documents assez techniques du dossier sur l'impact de la crise financière ont pu donner lieu à une excellente prestation. Le jury ne s'est pas interdit de donner – étant donné l'actualité pressante du sujet – un dossier portant sur des questions financières, mais a veillé à ce qu'aucune connaissance préalable en théorie financière ne soit requise pour le traiter.

Les candidats ont en général fait bon usage des documents – dont on rappelle qu'il n'est pas nécessaire de tous les commenter, et en aucun cas de les commenter dans l'ordre – les insérant dans un exposé construit. Les candidats ont parfois négligé de s'appuyer sur les éléments environnant les documents eux-mêmes (auteur, type de document, date de publication) pour les interpréter, et de s'interroger sur les raisons du choix de ces documents ou types de documents (ou de l'absence d'autres documents significatifs sur le sujet).

Les textes anciens ont semblé déconcerter les candidats, qui n'en ont pas fait usage, ou presque, alors qu'ils sont souvent plus explicites et simples à comprendre que les plus récents. Aussi est-il vrai qu'une mise en perspective historique a rarement été tentée.

Le jury prend note du bon niveau, en moyenne, des candidats dans le champ micro-économique ainsi que dans le maniement des concepts d'économie publique (parfois cependant mal appliqués aux questions posées). Il s'étonne de constater, par contraste, des lacunes parfois importantes dans celui de la macro-économie, en histoire de la pensée économique et des faits économiques. Il n'est pas acceptable, par exemple, qu'un étudiant connaisse la théorie des *optima* de second rang et ignore tout de l'histoire des nationalisations en France, ou confonde relance par la demande et politique structurelle. Si les programmes font la part belle à l'acquisition d'un certain nombre de compétences techniques qui constituent la « boîte à outil » de l'économiste, cela ne doit pas conduire à négliger le contexte intellectuel, politique et historique de naissance des théories, qu'il s'agisse de l'inflation des années 1960 pour Friedman ou de la déflation des années 1920 pour Keynes, sans parler de l'ombre longtemps portée par l'Union soviétique sur l'économie publique, qui semble totalement ignorée.

Plus généralement, la tradition humaniste de la khagne et de l'Ecole Normale Supérieure, devrait amener les candidats à établir des ponts entre leurs enseignements de sciences sociales et – notamment – d'histoire ou de philosophie, ce qui ne semble pas toujours le cas. Un risque existe d'une dérive trop technique, alors que les candidats auront bien le temps, plus tard, de se spécialiser. Ce risque se manifeste lorsque les dossiers sortent des cas standards et demandent une réflexion plus générale, ce qui était le cas – volontairement – de plusieurs des sujets proposés. La formation disciplinaire de base devrait donc s'accompagner de l'apprentissage d'un esprit critique à l'égard des théories étudiées comme des statistiques utilisées. Le jury observe une très faible prise de recul, chez beaucoup de candidats, à l'égard des présupposés épistémologiques des théories économiques qu'ils ont apprises, ainsi qu'une propension souvent peu nuancée à discréditer l'intervention des autorités publiques au profit de « solutions marchandes » aux contours parfois flous. Cet *a priori* est aussi condamnable que celui, inverse, qui a pu parfois prévaloir. Tous deux doivent céder la place à l'analyse des conditions d'obtention de la meilleure solution à un problème donné.

Le jury a apprécié les connaissances souvent importantes des candidats concernant l'actualité, qui démontre sans doute un intérêt et une curiosité qui ne sauraient être trop encouragés. Ainsi, les connaissances étaient plus que satisfaisantes concernant la crise des *subprimes* et les mécanismes financiers qui en sont, au moins en partie, responsables – quand bien même la finance ne figure pas au programme du concours. Ces connaissances sont malheureusement parfois trop coupées des théories et des outils techniques appris par ailleurs. Elles sont en outre – comme il n'est pas surprenant de la part de candidats très jeunes qui n'ont pu suivre l'actualité sur une longue période – concentrées sur la période la plus récente, tandis que d'autres aspects de l'actualité économique sont parfois complètement ignorés (comme la réforme des retraites).

Par ailleurs, certains candidats se montrent soucieux, lors de leurs prestations orales, d'étaler un très grand nombre de références qui, à l'examen, se révèlent parfois mal maîtrisées. Il nous paraît préférable de mobiliser moins de notions complexes si c'est le prix à payer pour pouvoir faire la démonstration que l'on en a vraiment compris les mécanismes sous-jacents. Pourquoi parler de l'enchère au second prix de Vickrey si l'on ignore de quoi il s'agit ?

La partie de discussion après l'exposé joue un rôle important. Les candidats doivent y faire preuve de réactivité et de capacité d'adaptation, car le jury peut leur poser des questions apparentées seulement marginalement au sujet. Le jury prend parfois dans ses questions des positions radicales (qu'il peut ou non faire siennes) pour faire réagir les candidats. Il regrette que ceux-ci se contentent souvent d'approuver sans entrer dans un véritable débat en apportant d'autres points de vue ou arguments. Il convient sans doute de rappeler que des positions épistémologiques ou des choix de politique économique très variés sont acceptables s'ils sont correctement argumentés. Il est donc inutile (et à vrai dire un peu ridicule) de chercher à s'adapter aux opinions supposées du jury sur tel ou tel sujet, et bien préférable de produire son propre raisonnement et de le défendre avec modestie mais conviction et argumentation. De la même manière, il est sans doute souhaitable que les candidats prennent un peu plus de recul par rapport aux modes de la science économique en train de se faire – et dont ils auront du mal à percevoir finement les tenants et les aboutissants, même si certains ont témoigné d'une grande aptitude à le faire. Citer à tout bout de champ – et parfois à contretemps – les économistes du campus Jourdan de l'ENS n'est pas forcément une bonne solution – et certainement pas nécessaire – pour les rejoindre. La connaissance des classiques (d'Aristote à Arrow) reste en revanche un atout solide et parfois insuffisamment démontré par les candidats.

Liste des sujets et notes:

L'impact économique du pic du pétrole	notes : 8, 5, 15
La liquidité monétaire dicte-t-elle le niveau des prix ?	notes : 11, 17, 10
Quelle politique du logement ?	notes : 6, 13, 9
La crise des dettes publiques européennes	notes : 12, 8, 10
Par quoi remplacer le PIB ?	notes : 10, 15, 9
Faut-il prohiber la vente à découvert ?	notes : 19, 14, 13
Quelle politique pour l'immigration ?	notes : 13, 15, 7
Quel impact de la crise financière sur les économies riches ?	notes : 12, 9, 18
Quelle politique pour la drogue ?	notes : 13, 16, 15
L'évaluation de l'impact du Revenu de Solidarité Active.	notes : 20, 14